

**La trajectoire des micros et petites entreprises
(MPE) agrolimentaires au Sénégal**

Ousmane Guèye

Note sur l'auteur :

Doctorant en sociologie et assistant de recherche pour le Programme Création de Richesses en contexte de Précarité (CRCP).

Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC)

Série : Comparaison internationale N°20

ISBN : 2-89251-240-9



Mars 2005

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION : UNE NOUVELLE FAÇON DE PENSER L’ECONOMIQUE ET LA CREATION DE RICHESSE	3
CARACTERISATION DES MICRO ET PETITES ENTREPRISES DE CEREALES LOCALES AU SENEGAL	4
CONCLUSION	14

Introduction : Une nouvelle façon de penser l'économie et la création de richesse

Depuis quelques années, de nombreux travaux ont été consacrés à l'économie sociale solidaire au Sud formulée sous le concept de l'économie populaire ou de l'économie informelle dans une logique de survie ou de résistance à la crise. Un nouvel angle de vision met de plus en plus l'accent sur les processus de création de richesses par le bas (Favreau et Fall, 2002) à travers une économie fortement encadrée dans le social (Granovetter, 2000). Les recherches sur l'économie solidaire et les nouvelles approches pour appréhender le bien-être sont devenues des thèmes majeurs dans le domaine de la sociologie économique (Favreau 2000; 2001; 2002; Ortiz et alii., 2003). La production de nouveaux indicateurs sociaux tels que l'Indice du Développement Humain (IDH) qui rend mieux compte du développement que la notion de Produit National Brut (PNB) (Sen, 2003 : 259), l'analyse critique de la croissance à travers le Produit Intérieur Brut (PIB) (Vivret, 2002), l'utilisation de plus en plus populaire de la notion d'utilité sociale (Perret, 2003 : 261), celles de capacités, « d'opportunités réelles » (Sen, 1999) ou de capital social (Putnam, 1997: 166; Lemieux, 2000: 59; Méda, 2002) témoignent d'une nouvelle façon de penser l'économie et la création de richesses. Désormais, une nouvelle économie produite dans des systèmes de solidarités multiformes se développe en dehors de celle planifiée et normative (Hart, 1995; Henni, 1995; Marfaing et Sow, 1999 ; Fall et Guèye, 2003; Gaïger, 2003). Ce texte s'inscrit dans cette dynamique et présente l'expérience des micro et petites entreprises (MPE) agroalimentaires qui, malgré un contexte économique défavorable au Sénégal, arrivent à dépasser le stade de survie et à se positionner comme créatrices de richesses en combinant le privé et le social. Ce processus qui passe de la survie à la création de richesses, suscite plusieurs interrogations. Sur quelles innovations repose le système ? Quels sont les facteurs dominants : est-ce le travail, le marché, le capital social (capital relationnel), ou la capacité des acteurs à tirer profit des dysfonctionnements du système classique ? À quoi les alternatives doivent-elles leurs réussites et parviennent-elles à durer, à se pérenniser ? Ces dernières comblent-elles ou créent-elles d'autres dysfonctionnements ? S'opposent-elles ou fonctionnent-elles avec les normes habituelles ? En caractérisant les MPE et en identifiant quelques pistes qui les ont mené à la création de richesses, ce texte contribue au débat.

Caractérisation des Micro et Petites Entreprises de Céréales Locales au Sénégal¹

Le contexte de la crise au Sénégal

Pour comprendre l'émergence des micro et petites entreprises de céréales locales (MPE/CL) au Sénégal, il faut revenir dans les années 70, lorsque la déstructuration des agrégats macro économiques a débuté. Cette déstructuration est principalement provoquée par la crise agricole, par les contreperformances des entreprises et par la mauvaise gestion de l'administration centrale. Les années 80 marqueront l'emprise des diktats des institutions financières internationales comme la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International sur les pays ouest-africains. À cette période, les systèmes de redressement préconisés sont asociaux (Nkandwire et Sulodo, 2000). Ils ont initié des Politiques d'Ajustement Structurel (PAS) qui ont eu de graves conséquences : fermeture ou libéralisation d'entreprises, suppression d'emplois, baisse des salaires, restriction des coûts budgétaires, déflations au sein des entreprises et au niveau de l'administration, désengagement de l'État dans le secteur agricole et celui des grandes dépenses sociales (santé, éducation), etc. Le « moins d'État, mieux d'État » devient la règle de fonctionnement numéro un. La dévaluation du franc CFA en 1994 est venue renforcer la vulnérabilité du pays. Quatre ans après, les statistiques démontrent l'impact de ces changements. Classé à la 148^{ème} place sur 163 pays en 1998 selon l'IDH calculé par le PNUD, le Sénégal descend à la 153^{ème} place en 1999. Dans ce contexte, on parle d'échec des États africains et celui des institutions de Breton Woods dénoncé dans la Grande désillusion publiée par Stiglitz (2002).

Des MPE agroalimentaires qui combinent viabilité économique et utilité sociale

En réaction à cette crise et aux incertitudes institutionnelles qui ont durement perturbé les économies locales et la vie quotidienne des ménages ces deux dernières décennies, les populations ouest africaines se sont lancées dans plusieurs types d'activités à la fois. Par conséquent, la pluriactivité s'étend

¹ Une partie des enquêtes a été réalisé dans le cadre du programme INCO entre 2000 et 2001.

(Moulin, 1997) et devient un créneau porteur pour l'ensemble des « goorgoorlu »². L'informel avec l'activation de divers réseaux, prend le relais du formel. Le « taqale »³ qui constitue un système de vie pour les populations démunies se généralise lui aussi dans une conception plus large à cause des nombreuses insatisfactions et manques. « Bricoler pour survivre » devient le nouveau paradigme des sénégalais (FALL, à paraître). Ce bricolage fait de simplicité se bonifie petit à petit et crée un espace de vie, de travail, de sociabilité, de relations, de réciprocités et d'accumulation.

Dans cette foulée, de nombreuses initiatives s'inscrivent dans une logique d'auto insertion en combinant viabilité économique et utilité sociale (Favreau, 2003 : 28). Les MPE agroalimentaires qui émergent durant la dernière décennie (1990-2000) sont, dès leur création, des exemples éloquentes d'entreprises d'auto-insertion. À travers la mobilisation horizontale et verticale de solidarités diverses, ces MPE apparaissent comme des « entreprises sociales ».

Plus de 1 000 MPE agroalimentaires semi-industrielles ont été créées ces 15 dernières années dont 90% ont vu le jour durant la dernière décennie (1990- 2000)⁴. Parmi celles-ci, 80 entreprises font partie de la filière de transformation de céréales locales (mil, maïs et sorgho) dans les régions de Dakar, Thiès et de Fatick. Seule la moitié reste encore fonctionnelle aujourd'hui. Voyons plus en détail l'émergence de ces initiatives.

² Génériquement, ce terme signifie redoubler d'efforts pour celui qui se bat tous les jours pour améliorer sa condition. Depuis plus de 10 ans, il est confondu à un personnage mis en exergue par un caricaturiste (TT Fons) d'un journal satirique de la place, pour caractériser le sénégalais moyen dans sa quête journalière de la dépense quotidienne. Les différentes péripéties de « Goorgoorlu » sont rassemblées annuellement sous forme de cahier journal et ont même fait l'objet de plusieurs séries télévisées récemment projetées à la télévision nationale. Goorgoorlu devient le symbole du sénégalais moyen qui, malgré une vie précaire, est doté d'une solidarité exemplaire et partageant le peu dont il dispose avec ses parents et alliés.

³ Cette expression signifie d'abord une recherche de ressources pour survivre. Mais il est devenu aussi un concept lié à la crise qui exprime la non satisfaction de ses besoins et l'insuffisance des ressources par rapport aux charges sociales. L'incapacité des acteurs à combler les différents manques mène à la multiplication des sources de revenus par des activités parallèles. Par ailleurs, la notion de « taqale » (joindre bout à bout) recoupe la notion de « gérer le quotidien » par la participation de tous les membres du ménage à la mobilisation des ressources nécessaires pour la préparation du ou des repas du jour. Chaque membre de la famille est acteur de la survie du ménage.

Un appui institutionnel aux entreprises agroalimentaires

Pour expliquer l'émergence de la filière de transformation des céréales locales, il faut d'abord mentionner que le Sénégal est un pays essentiellement agricole caractérisé par la prédominance des cultures pluviales traditionnelles (mil souna, sorgho, sanio, maïs, riz, etc.) qui constituent l'essentiel de sa base alimentaire. Depuis près de trois décennies, la tendance globale de la consommation a toutefois basculé en faveur du riz importé. Le riz a conquis, non seulement les citadins des grandes villes mais gagne de plus en plus du terrain dans les campagnes sénégalaises. Ce qui contribue, aujourd'hui, à alourdir fortement le déficit de la balance des paiements. Pour renverser cette tendance, diverses institutions (l'État⁵, les ONG de Développement⁶ et de Coopération internationale⁷, etc.) ont encouragé ou appuyé différents acteurs pour la création d'entreprises agroalimentaires.

L'idée était d'abord de passer par les consommateurs urbains qui constituent 42% de la population avec une concentration extrême à Dakar (un urbain sur deux vit à Dakar) pour pénétrer les habitudes de consommation, offrir une plus-value aux produits locaux et créer un marché dynamique qui tirerait la production en amont. Ainsi, la promotion des MPE/Céréales locales visait un triple objectif interdépendant :

- **Une valorisation des produits locaux à travers l'accroissement de la production et de la consommation des produits céréaliers transformés. L'objectif visé, par effet d'entraînement, est une diminution de la consommation en riz dans les grandes villes et, par conséquent, la réduction du déficit de la balance des paiements par le rétrécissement des volumes d'importations.**
- **Une demande de plus en plus forte de produits céréaliers en ville stimulant la production en amont favorisant la professionnalisation de producteurs céréaliers.**
- **Une multiplication des MPE créatrices d'emplois en réponse à la forte demande sociale.**

⁴ Ces estimations concernent les filières suivantes : céréales locales, fruits et légumes, lait, halieutique et compte non tenu des activités artisanales.

⁵ Projets du Commissariat à la sécurité alimentaire (CSA), de la Société de développement des fibres textiles (Sodefitex), du Fonds commun de contrepartie à l'aide alimentaire (FCCAA), implication de l'Institut technologie alimentaire (ITA), etc.

⁶ Enda Graf, Gret, etc.

⁷ BIT, PNUD, FENU

Donc, l'émergence des MPE correspond à une phase d'expérimentation de la nouvelle économie qui mise d'abord sur la création, l'invention et la provocation d'une nouvelle demande, d'une nouvelle marchandise représentée par les produits céréaliers finis ou semi-finis labellisés (Gauron, 2002 : 31). On propose des produits traditionnellement connus (couscous précuit, séché et emballé, «sanqal»⁸, semoule⁹, farine de mil, «cakri»¹⁰, «arraw»¹¹, brisure de maïs, farine infantile, etc.) mais commercialisés sous une nouvelle présentation. À la différence de l'offre artisanale, ces produits sont emballés dans des sachets en polyéthylène avec une marque distinctive. Un label identifie l'entreprise avec une garantie minimum en termes de respect de certaines normes d'hygiène et de qualité. Ces produits sont destinés principalement aux grandes villes telles Dakar¹² et Thiès¹³ qui possède un pouvoir d'achat plus élevé et aux villes moyennes comme Saint-Louis, Fatick. Dans ce cas, ce n'est plus la demande qui dirige l'offre mais l'inverse : l'offre tente de provoquer une demande plus importante.

Des logiques de survie et parfois de capitalisation amènent de nombreux acteurs à investir dans la transformation des céréales locales. On assiste durant cette période à une forte effervescence de créations, de fermetures et de reprises de MPE/CL. C'est ainsi que près de la moitié des MPE/CL ont été initiées dans le cadre de projets expérimentaux avant que des créations individuelles se multiplient entre 1992 et 1999 avec une plus grande durée de vie.

Néanmoins, il faut préciser que ce type de produit se vendait déjà dans les marchés dès les années 70. Le savoir-faire traditionnel permettait avec un équipement traditionnel sommaire de produire et de proposer sur le marché des produits qui trouvaient toujours une demande dans les villes (Dakar, Thiès, Saint-Louis). Ces initiatives étaient essentiellement portées par des femmes migrantes qui se sont installées dans ces villes, surtout à Dakar selon leur groupe d'appartenance ethnique. Venues de l'intérieur du pays, elles se sont installées à la périphérie ou dans les quartiers popularisés du centre-ville¹⁴ où l'on retrouve une forte proportion de populations à faibles revenus. Petit à petit, des produits

⁸ Brisure de mil constituant le produit phare de la transformation céréalière partagé avec les grands industriels tels que les Moulins SENTENAC.

⁹ farine de maïs

¹⁰ type de couscous avec des granulés de plus grande taille cuit à la vapeur et dont la consommation se fait à base de lait.

¹¹ granulés servant à préparer de la bouillie

¹² Capitale du pays regroupant plus du quart de la population sénégalaise (3 millions d'habitants).

¹³ 2^{ème} ville administrative (environ 300 000 habitants) et 3^{ème} établissement humain sur le plan de la population après Touba (500 000 habitants).

¹⁴ Les femmes pileuses de la Médina à Dakar en constituent une illustration parfaite.

prêts à cuire (couscous, farine de mil, « sanqal ») se sont développés en même temps que la restauration de rue occupée aussi bien par des migrantes que des citadines. Plusieurs produits sont donc vendus dans les rues, devantures des maisons, dans les garages et gares routières, etc., ce qui confère une certaine accessibilité physique mais également monétaire du produit puisqu'il s'agit de vente au détail. De même, les facilités développées (crédits accordés jusqu'au lendemain ou « bons-repas » pour les ouvriers et autres) maintiennent chez les adeptes le rapport affectif avec les produits qu'ils consomment. « Ils constituent un lien symbolique avec leur terroir »¹⁵.

Le Profil des entrepreneurs des MPE/CL

Revenons aux MPE/CL. Les entrepreneurs ont d'abord créé ces entreprises pour sortir de la crise. Dans 70% des cas, la MPE constituait pour eux un moyen de survie et ils gèrent ainsi leurs entreprises selon une logique de subsistance marchande. En somme, les promoteurs se sont engagés dans une aventure dont l'objectif était de « *japandi* » (compter sur le présent pour voir ensuite). Ce n'est que plus tard qu'ils ont découvert que certaines opportunités pourraient favoriser la création de richesse. Le capital de départ était souvent modique et c'est plutôt le capital social qui a été investi. Par exemple, les entrepreneurs ont mis à profit leur relation personnelle pour bénéficier de certains avantages tels que de l'équipement. L'émergence des initiatives est donc basée sur des objectifs à la fois sociaux, économiques et culturelles.

Contrairement à la transformation artisanale où les promoteurs sont majoritairement des femmes (95%), dans le secteur de la transformation semi-industrielle, les hommes représentent 70% des promoteurs. Les profils des entrepreneurs sont aussi diversifiés que leurs itinéraires individuels. Lors de la création des entreprises, plus de 70% des entrepreneurs étaient sans emploi rémunéré ou occupaient des emplois précaires ou instables. Ils sont notamment d'anciens teinturier, expert comptable, aide commerçant, chef de service dans une banque, soldat démobilisé, gestionnaire, artiste peintre, chauffeur, émigré de retour, sans occupation particulière; etc. En cherchant à profiter d'une seconde activité pour subvenir aux charges sociales ou pour trouver une occupation rentière à des proches, certains salariés ont eu la surprise d'être happés par leurs entreprises les obligeant, ainsi, à délaissé leur premier emploi. Ils ont donc opéré une mutation profonde dans leurs trajectoires à travers

¹⁵ Propos d'un chef de ménage qui s'est installé à Dakar il y a 18 ans.

la reconversion d'activité. La plupart des entrepreneurs étaient jeunes à la naissance de l'entreprise (entre 30 à 40 ans) et leurs perspectives d'avenir étaient plus ou moins incertaines.

Les spécificités des MPE/CL

Ces MPE qui sont portées par divers acteurs (formés ou non formés à l'école mais partageant des réalités sociologiques fortes) aux ambitions et capacités fortement hiérarchisées deviennent, selon l'expression empruntée à De Sardan (1995), des lieux de mobilisation de solidarités diverses aux intérêts multiples. Ces « espaces économiques caractérisés par une forte activité d'échanges sont souvent d'importants lieux d'apprentissage et d'innovation active, même informelle » (Patchell (1993), Russo (1985) et Von Hippel (1988) cités par Scott, 1999 : 262).

Ces entreprises sont dans la quasi totalité des MPE individuelles. Le recrutement se fait de manière informelle d'abord, au sein de la famille et ensuite à travers un réseau de connaissance représenté par le voisinage, la parenté ou les groupes de reconnaissance (association, confrérie, etc.). Il n'y a généralement pas de contrat écrit qui lie les parties mais il y a une forme d'engagement moral et de confiance mutuelle pour le respect des termes. Le nombre d'employés dans ces MPE/Céréales locales varie entre 8 et 40 dont plus de 70% sont des employés temporaires. Le personnel est composé de 80% de femmes qui exécutent les tâches primaires les plus pénibles (nettoyage, fabrication des produits roulés tels que le couscous, le « arraw » ou le « cakry »). De manière générale, le chef d'entreprise gère directement son entreprise et occupe les postes clés : la direction et la comptabilité. Les autres postes stratégiques sont habituellement exclusifs aux membres de sa famille ou amis proches. Dans près de 80% des MPE, il n'y a pas de comptabilité régulière¹⁶ ou de tenue de statistiques, ni sur les investissements, ni sur les approvisionnements, encore moins sur la production, les ventes ou les traitements salariaux.

Les MPE sont appuyées par un large dispositif institutionnel qui tolère une certaine ambiguïté sur leur statut et leur norme (Méda, 1999 : 8). Il apparaît ainsi que la régulation des tensions et la priorisation

¹⁶ Le Programme de promotion des céréales locales avait mis en place des cabinets comptables qui encadraient et formaient les chefs d'entreprises sélectionnés pour les opérations comptables courantes. Dans son dispositif d'appui à la gestion de l'entreprise, le PPCL/UE s'était même engagé à payer la moitié du salaire du comptable engagé par l'entreprise.

des solidarités amènent souvent les institutions publiques à déroger à leurs propres exigences en différant certaines prérogatives.

Le marché des céréales s'est développé dans les villes et s'est même élargi à l'échelle internationale avec le mouvement des émigrés et les opportunités d'affaires découvertes dans les salons agricoles notamment avec des partenaires européens. Les « restaurants céréales locales » se développent à Dakar et misent sur leur caractère traditionnel. C'est le repas du « terroir » dans ses profondeurs historiques. Ces initiatives ont donc réussi à créer une demande.

Les fondements de la « réussite » du modèle créateur de richesses

Évoluant de manière générale dans un statut informel, dans des conditions d'incertitudes des approvisionnements de la matière première¹⁷ et de gestion de la qualité des produits, certaines MPE semi-industrielles arrivent, malgré tout, à se positionner. Bien que le bilan global des MPE/CL soit contrasté, on note des résultats satisfaisants dans 5 entreprises sur les 18 suivies. Celles-ci mobilisent des ressources assez importantes (disponibles et potentielles) pour s'orienter dans la création de richesses monétaires capables, à long terme, de sortir de la situation précaire vécue pour les mener progressivement à une réalisation socio-économique. Ces dernières produiraient une valeur ajoutée annuelle de 36 millions dont 54% ont été redistribués à 80 employés (temporaires et permanents), soit un revenu moyen mensuel d'environ 20 250 Fcfa par employé. Cependant, les revenus mensuels (connus) se situent entre 20 000 Fcfa et 140 000 Fcfa.

Dans une démarche de production, de transformation et de commercialisation de céréales, les MPE/Céréales locales deviennent porteuses de richesses. À ce propos, pouvons-nous identifier des constats dans le processus qui a mené à la création de richesses?

Compte tenu de la diversité des cas, il sera difficile de présenter un bilan global. Cependant, en focalisant sur les expériences les mieux réussies, nous pouvons identifier certains facteurs dominants.

Les entrepreneurs au centre de la réussite

Le promoteur est au cœur du dispositif. Il contrôle l'ensemble des processus de l'entreprise : les approvisionnements en matières premières, la gestion du personnel, la production, la distribution des produits finis, la négociation. Il décide de la redistribution des recettes de l'entreprise et se porte garant de l'entreprise. C'est par lui que passent les partenariats avec les institutions (projets, programmes, ONG, État, banques et autres bailleurs ou collaborateurs, réseaux et associations), et les autres MPE. C'est lui également qui participe aux différentes foires agroalimentaires (FIARA, Fêtes des Céréales locales, etc.). Il constitue donc le principal acteur pour les échanges de savoir-faire ou d'expériences (dans les réseaux nationaux et internationaux). À cet effet, le dynamisme de l'entrepreneur est un facteur déterminant dans la trajectoire de l'entreprise. L'envergure de l'entreprise dépend essentiellement de sa capacité à négocier pour s'insérer dans des réseaux et rentabiliser les partenariats.

Les réseaux, un déterminant dans la réussite des MPE/CL

On remarquera, qu'en dehors des investissements personnels, les MPE/Céréales Locales qui se sont distinguées s'appuient, dans leur quasi totalité, sur un réseau de relations et de solidarités multiples. D'amont en aval, ces réseaux jouent des fonctions de régulation, de positionnement et de reconnaissance à travers des réciprocitys avec les fournisseurs de matières premières, les employés, les distributeurs et les groupes interprofessionnels. Dès lors, le capital social connexionnel (Lemieux, 2000 :7) entendu dans le sens de la densité du réseau individuel ou collectif, devient déterminant dans la trajectoire de l'entreprise.

Les promoteurs de MPE/Céréales locales ont également créé des réseaux qui leur permettent de gérer des problèmes communs. C'est le cas du Groupement d'intérêt économique/Transformation Céréales Locales (TCL) qui vise à gérer collectivement leurs approvisionnements en matières premières, de mener un lobbying auprès de l'État (par exemple, pour l'invention d'un modèle de normalisation qui tient compte de leurs spécificités) ou auprès des bailleurs et structures d'appui (négociation de fonds de roulement, de fonds de garantie, de ligne de crédit, etc.). Il s'agit d'un réseau socio-économique combinant des dimensions marchandes et non marchandes (Favreau et Fréchette, 2002). Ces réseaux

¹⁷ La non maîtrise des approvisionnements constitue la première contrainte en terme de disponibilité, de fluctuation annuelle

participent à la reconnaissance de leur activité, ils inventent des modalités de normalisation de leur secteur et construisent une dynamique pour le marché des produits céréaliers.

Les promoteurs sont aussi membres de réseaux sous régionaux comme le Procelos (Programme de promotion des produits locaux/CILSS), le ROCAFREMI (Réseau Ouest et centre Africain de recherche sur le mil), le ROCARS (Réseau Ouest et Centre Africain sur le sorgho), le TPA (Technologie et Partenariat Agroalimentaire). En plus de multiplier les échanges, les expériences et les transferts de connaissances, de savoir-faire et de technologies, l'insertion dans ces réseaux offre l'avantage aux MPE de disposer d'une position stratégique renforçant leur capacité et leur force de négociation et permet de créer de nouveaux partenariats.

Des logiques à la fois sociales et économiques

À l'image de la diversité des entrepreneurs, plusieurs logiques sont repérées dans les trajectoires des MPE. Mais elles ne restent pas uniformes et sont constamment redéfinies. Beaucoup d'entreprises sont passées d'une logique de subsistance marchande à une logique de capitalisation. Certaines ont évolué vers une spécialisation dans un produit qui offre beaucoup d'opportunités. Mais ces logiques ne sont pas figées. Elles sont en interaction, en combinaison ou en recomposition permanente dans une finalité de capitalisation et d'accumulation. À ce titre, la capacité de passer d'une logique à une autre est déterminante dans le processus de mobilisation des ressources.

On en arrive même à rencontrer des modes d'évolution qui paraissent antinomiques comme cet entrepreneur qui avait d'abord créé son entreprise pour fournir des emplois à des membres de sa famille. En même temps, la découverte de niches dans le secteur l'amène à vouloir maximiser son profit et créer des recettes. La difficulté à trouver le juste milieu provoque un conflit de logiques.

Le caractère plus ou moins informel des entreprises rend difficilement accessible le processus de redistribution des recettes de l'entreprise. On sait toutefois que les revenus des employés permanents sont bas mais le salaire de l'employeur reste le plus souvent un mystère. En grande majorité, ces derniers ne se fixent pas de salaire mais procède à des prélèvements en fonction de leurs besoins. Bien

et saisonnière des prix, de la qualité des graines et des arrangements entre fournisseurs et chefs d'entreprises.

que s'affirmant dans un système de solidarité avec les valeurs qui y sont associées, l'entreprise est perçue comme une propriété individuelle, une chose personnelle sur laquelle « on ne doit pas se sentir contrôlé ». Malgré le statut individuel de l'entreprise, elle devient, dans sa représentation et sa fonction, symbole d'un bien communautaire dans le sens où, non seulement, plusieurs personnes en dépendent mais s'y investissent pleinement. L'entreprise est devenue, de par sa nature, le lieu d'une dialectique ou d'un compromis entre des objectifs de production et des rapports sociaux projetés dans une logique de rationalités multiples. Cela conduit à la réinvention des modalités des systèmes de solidarité quand le privé porte le social.

Une ouverture des marchés vers l'international

La percée des MPE/CL dans le marché local s'accompagne d'une ouverture sur le marché international. On assiste progressivement à un développement représenté par les émigrés disséminés à travers le monde et qui trouvent en ces produits soit un moyen de prolonger le terroir naturel, soit un autre moyen de réaliser des « affaires ». Les exportations en France, en Italie, en Espagne ou aux Etats-Unis, etc. illustrent des opportunités d'affaires qu'offrent des produits tels que le couscous, le « arraw » ou le « sanqal ». D'ailleurs, certains promoteurs se spécialisent dans l'approvisionnement du marché international.

De prime abord, rappelons que ces initiatives ont émergé grâce à l'État qui voulait développer une vision de consommation nationale de produits transformés localement, accessibles aux populations et contribuant à contrebalancer dans une certaine mesure la tendance lourde des habitudes alimentaires qui se sont installées au cours des 30 dernières années avec la prédominance du riz importé. Mais en se développant vers d'autres marchés, le comportement des MPE transcende la vision institutionnelle et leurs premiers axes de projection.

Conclusion

Le regard porté sur les MPE de transformation de céréales locales au Sénégal permet de vérifier quelques éléments théoriques reliant l'économie, le social et la solidarité. La gestion de la précarité dans l'économie populaire reste une donnée récurrente chez les populations défavorisées. Cependant le passage d'une économie de survie à une économie d'épargne, d'accumulation et de création de richesses dans un environnement paralysé par la faillite du système et la dérégulation des repères appelle à l'invention de nouvelles approches de l'économie. Les relations entre l'économie et le social deviennent plus complexes et se redéfinissent dans la prise en compte de nouveaux systèmes de régulation, d'une nouvelle base de la redéfinition des règles et des rapports entre acteurs, activités, revenus et gestion des solidarités. Dans le contexte des MPE étudiées se pose réellement la problématique de la relation ou du moins de la frontière entre le privé (individuel) et le social, le marché et la solidarité ; du comment l'économie s'allie au social et du comment à travers le social l'économie joue son rôle dans la sphère des solidarités. Ce travail permet de constater que les performances des entreprises citées en modèle ne se singularisent pas principalement par une capacité à faire face à l'économie du marché. Elles seraient plutôt liées, d'une part, à la souplesse et à la flexibilité des institutions quant aux aspects juridiques et opérationnels des MPE et d'autre part, à la maîtrise de la manipulation rationnelle des ressorts et des rapports sociaux dans un climat de discrétion des affaires. Ainsi, la construction du système d'accumulation de revenus dans ce contexte marqué par la paupérisation s'appuie certes, sur des opportunités réelles de l'environnement économique mais aussi beaucoup plus sur l'exploitation et la capitalisation des défaillances des systèmes institutionnel et sociétal.

Par ailleurs, la réflexion que suggèrent les résultats plus ou moins contrastés des MPE/CL dans leur globalité est celle de leur capacité à résister, a joué leur rôle d'amortisseur de crise car elles sont appelées à se reconfigurer pour sortir de l'informalité institutionnelle jusque-là tolérée. Pourraient-elles survivre à leur normalisation ? La charte des PME vient d'être validée au Sénégal en décembre 2003. Cette charte (avec ses contraintes spécifiques) introduit un nouveau cadre juridique et institutionnel qui entre dans le processus de mise à niveau de l'environnement des affaires du système productif. Cependant, pour une pérennisation de telles entreprises coincées dans leur double rôle économique et social, trois aspects semblent incontournables : 1) l'harmonisation de la stratégie nationale sur les PME par la prise en charge des particularités des différents types de PME dans le processus de modernisation, 2) la création d'un cadre logique, cohérent et adapté à l'ensemble du secteur créateur de

richesses ou d'amortisseur social et 3) l'invention de nouvelles relations entre les MPE agroalimentaires et les structures de financement.

Repères bibliographiques

Backer J.L, (2000), « Evaluation de l'impact des projets de développement sur la pauvreté. Manuel à l'attention des praticiens, Banque Mondiale », 170 p.

Bazabana (J.J.M), 1998, Promotion des petites entreprises agroalimentaires en Afrique « Echanges de savoir-faire, systèmes d'apprentissage et institutions locales » (Bénin, Sénégal), CIRAD-TERA, CTA-UE, Dakar, 90 p.

Dia.I. , 1998, Le consommateur urbain africain et les SADA, In Argenti. O. (Sous la dir. de)., (1998), Aliments dans les villes, Bulletin des services agricoles de la FAO, 20p.

Defourny, (J), Favreau (L), Laville (J.L), 1998, Insertion par la travail, contribution à une économie plurielle, Cahier de la CRDC, 18 pages.

Eme .B, (1997), « Aux frontières de l'économie : politiques et pratiques d'insertion », In Cahiers Internationaux de sociologie Vol CIII (pp 313-333), NRS, 227- 416.

Enda Graf et GRET, 2001, Rapport final de la phase N°3 PPCL du Programme triennal, 47 pages.

Fall A.S et Favreau L. (2002) « Création de richesses en contexte de précarité » : une comparaison Sud-Sud (Afrique et Amérique latine) et Nord-Sud (Canada, Afrique et Amérique Latine), 31 p.

Fall.A.S, Guèye.C (2002), “Derem ak ngërëm“ Le franc, la grâce et la reconnaissance, les ressorts d'une économie sociale et solidaire en Afrique de l'Ouest », CRCD, UQO, 26 p.

Favreau (L), « Economie sociale et développement locale au Québec (1990-2000) : innovation et institutionnalisation des initiatives locales de création de richesses », CRDC, UQO, 53 pages.

Favreau (L) et Fréchette (L), 2002, « Mondialisation, économie sociale, développement local et solidarité internationale », Presses de l'Université du Québec (PUQ), 251 pages.

Fontan J-M, Klein. J-L et alii, 1999, Le district de la fourrure à Montréal: proximité et effet de lieu dans la reconversion industrielle, In Géographie ; Economie et Société, Vol1. N°2, pp.329-351, Alternatives économiques,

Gaiger .L.I, (2003), « L'économie solidaire au Brésil, : L'exemple du Sud », pp. 80-96, In Revue du MAUSS N°21, 2003, L'alteréconomie, Quelle « autre mondialisation » 425 p.

Gauron. A, 2002, « L'empire de l'argent, Essai sur l'essence de la mondialisation », Paris, Desclée de Brouwer, 182 p.

Granovetter M, (2000), « Le marché autrement. Les réseaux dans l'économie », Desclée De Brouwer, (sociologie économique), 238 p.

Guèye.O (2001), « Perceptions de la Pauvreté au Sénégal. Rapport Région de Kolda », PNUD, Ministère de l'Economie et des finances, 129.

Hart. K ; 1995, « L'Entreprise et économie informelle. Réflexions autobiographiques », In Ellis.S, et Faure. Y.A, Sous la direction de (1995), Entreprises et entrepreneurs africains, Paris.

Henni. Ahmed, 1995, « Economie parallèle ou société parallèle ? De la survie au contrôle du pouvoir monétaire », In Politique africaine, N°60, pp. 125 et suiv

Lemieux (V), 2000, « A quoi servent les réseaux sociaux », IQRC, 109 p.

Ortiz (H) et alii, 2003, « Economie solidaire et mondialisation », pp .47-54, In Revue du MAUSS N°21, 2003, , L'alteréconomie, Quelle « autre mondialisation » 425 p.

Marfaing. L, Sow. M (1999), « Les opérateurs économiques au Sénégal. Entre le formel et l'informel » (1930-1996), Karthala, 285 p.

Méda. D. (2002) « Le capital social : un point de vue critique ». L'Economie politique n°14 2^{ème} trimestre, pp. 36-45

Perret (B), 2003, L'introuvable fondement théorique de l'évaluation du bien-être social », 261-275, In Revue du MAUSS N°21, 2003, L'alteréconomie, Quelle « autre mondialisation » 425 p.

Sardan (J.P.O de), 1995, « Anthropologie et développement : Essai en socio-anthropologie du changement social », Karthala, 221 pages.

Scott (.J) 1999, « Les bases géographiques de la performance industrielle », In Géographie, Economie, Société, Vol 1 n°2, pp 259-280

Sen. A (2003), « L'indice du développement humain », pp. 259-260, In Revue du MAUSS N°21, 2003, L'alteréconomie, Quelle « autre mondialisation » 425 p.

Viveret. P (2002), Reconsidérer la richesse. Rapport de mission « Nouveaux facteurs de richesses », 100 p.